



PORT AUTONOME DE KRIBI

PORT AUTHORITY OF KRIBI

030

29 OCT 2020

COMMUNIQUE N° _____/C/PAK/DG/CMA/2020 DU _____
PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN
PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/PAK/CIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020 POUR
L'ACQUISITION DES TENUES ET EQUIPEMENTS DES MARINS POMPIERS AU PORT AUTONOME
DE KRIBI

LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI, AUTORITE CONTRACTANTE,
communiqué :

Les résultats de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°08/AONO/PAK/CIPM/2020 du 16 septembre 2020 pour l'acquisition des tenues et équipements des marins pompiers au Port Autonome de Kribi se présentent comme suit :

N°	Libellé des prestations	Attributaire	Montant FCFA HTVA	Montant FCFA TTC	Délai
1	ACQUISITION DES TENUES ET EQUIPEMENTS DES MARINS POMPIERS AU PORT AUTONOME DE KRIBI	DATALINE TECHNOLOGIES BP 704 YAOUNDE TEL 699 44 34 47	92 750 000	110 604 375	45 jours

Le responsable de cette entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, dans les services du Port Autonome de Kribi, sis à l'immeuble EMERGENCE à Kribi, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les autres soumissionnaires, non retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission. *f*

Fait à Kribi, le 29 OCT 2020

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi

Patrice Melom



PORT AUTONOME DE KRIBI

PORT AUTHORITY OF KRIBI

DECISION N° **1552** /D/PAK/DG/2020 du **29 OCT 2020** portant attribution de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°08/AONO/PAK/CIPM/2020 du 16 septembre 2020 pour l'acquisition des tenues et équipements des marins pompiers au Port Autonome de Kribi

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Autorité Contractante

- Vu** l'Acte Uniforme OHADA relatif aux Sociétés Commerciales et aux Groupements d'Intérêt Économique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** la Loi n° 98/021 du 24 décembre 1998 portant Organisation du Secteur Portuaire ;
- Vu** la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
- Vu** les textes légaux régissant les corps de métier ;
- Vu** le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux Marchés des Entreprises Publiques ;
- Vu** le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime Fiscal et douanier des marchés publics ;
- Vu** la résolution n°134/PAK/CA/13/2019 du 15 février 2019 portant adoption Régime Général Interne des Marchés du PAK modifiée par la résolution N°144/PAK/CA/15/2019 du 12 avril 2019 ;
- Vu** la résolution n°067/PAK/CA/2017 du 28 décembre 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) du PAK ;
- Vu** la résolution n°135/PAK/CA/13/2019 du 15 février 2019 portant nomination du Président et des membres de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) du PAK ;
- Vu** l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°08/AONO/PAK/CIPM/2020 du 16 septembre 2020 pour l'acquisition des tenues et équipements des marins pompiers au Port Autonome de Kribi
- Vu** le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 13 octobre 2020.

Décide

Article 1^{er}: Les prestations objet de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°08/AONO/PAK/CIPM/2020 du 16 septembre 2020 pour l'acquisition des tenues et équipements des marins pompiers au Port Autonome de Kribi sont attribuées ainsi qu'il suit :

N°	Libellé des prestations	Attributaire	Montant FCFA HTVA	Montant FCFA TTC	Délai
1	ACQUISITION DES TENUES ET EQUIPEMENTS DES MARINS POMPIERS AU PORT AUTONOME DE KRIBI	DATALINE TECHNOLOGIES BP 704 YAOUNDE TEL 699 44 34 47	92 750 000	110 604 375	45 jours

-Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Kribi, le **29 OCT 2020**
Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi

Copie :

- PCA/PAK ;
- ARMP
- PCIPM.
-



Patrice Melom